



Chercher à capitaliser sur les changements de direction des marchés



L'attention des marchés, auparavant centrée sur l'inflation¹, se porte maintenant sur la croissance, dans un contexte économique légèrement moins perturbé pour l'Europe et plus optimiste pour la Chine. Ceci crée de fortes opportunités, mais les investisseurs doivent rester prudents.

Principaux thèmes à surveiller



Trop d'euphorie sur les marchés

Au lieu de se laisser emballer par la reprise, les investisseurs devraient s'intéresser à la solidité des bénéfices des entreprises et à la durabilité de leurs marges. Au niveau régional, le contexte économique nous rend plus défensifs sur les actions américaines et japonaises, tandis que la situation en Europe est meilleure qu'auparavant, mais appelle toujours à la prudence. Nous nous intéressons aux valeurs de qualité, décotées² et qui versent des dividendes.

MAUVAISE QUALITÉ



Se détourner des obligations d'entreprises de mauvaise qualité

La hausse des coûts de financement, le ralentissement de la croissance économique et l'inflation toujours élevée sont quelques-uns des principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises. Les obligations d'entreprises de qualité inférieure du segment à haut rendement³ devraient être plus touchées, ce qui pourrait entraîner une hausse des défauts. Nous nous intéressons en revanche au segment de l'*investment grade*⁴, notamment aux États-Unis et pensons que les valorisations de ce segment en Europe sont attrayantes, mais il faut rester sélectif.



Les banques centrales sur la corde raide

Alors que les banques centrales (Réserve fédérale américaine, Banque centrale européenne) augmentent leurs taux pour maîtriser l'inflation, elles doivent également évaluer l'impact de ces hausses sur la croissance économique. Nous restons donc très actifs sur les obligations d'État, avec une opinion légèrement positive des États-Unis et une position modérément défensive sur l'Europe.



Profiter des disparités régionales

Le ralentissement des hausses de taux dans les pays développés, l'affaiblissement potentiel du dollar et la réouverture de l'économie chinoise créent un environnement favorable aux marchés émergents, y compris pour les actions chinoises et certaines dettes des pays émergents, notamment en Europe de l'Est.

En matière de risque, la prudence reste de mise



Il est peu probable que le scénario « Boucle d'or » anticipé par les marchés, selon lequel les banques centrales seront en mesure de contrôler l'inflation sans porter atteinte à la croissance économique, se réalise. La situation s'améliore en Chine et est légèrement meilleure en Europe, mais, pour le moment, nous ne pensons pas que cela justifie un renforcement du risque. Au contraire, les investisseurs doivent rester sur la défensive et chercher à exploiter les divergences, en devenant plus prudents sur les actions américaines et japonaises. Dans le domaine des obligations d'entreprises, la dette américaine *investment grade* de haute qualité et certaines dettes des marchés émergents devraient bien se comporter. Les obligations d'État, en particulier aux États-Unis, sont un bon moyen d'offrir une protection potentielle aux portefeuilles. De manière générale, les investisseurs doivent conserver une approche flexible et bien diversifiée, privilégiant les performances réelles et incluant des actifs tels que l'or et les matières premières (pétrole).



En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part



LEXIQUE

- Inflation** : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
- Actions « value » ou décotées** : actions de sociétés dont le cours de bourse est inférieur à leur valeur intrinsèque, sur la base de leurs actifs et de leur capacité bénéficiaire à long terme, autrement dit actions sous-évaluées.
- Haut rendement** : caractérise la dette d'un émetteur dont la note est inférieure à BBB- et correspond à un risque financier élevé.
- Obligation investment grade** : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ».

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 13 février 2023. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 13 février 2023.